



# BULLETIN DU CENTRE ANTIFRAUDE DU CANADA

Listes pour se protéger contre la fraude  
et la cybercriminalité en 2021

2021-01-04

LA FRAUDE : IDENTIFIEZ-LA, SIGNALEZ-LA, ENRAYEZ-LA

Étant donné le nombre de signalements de fraudes et d'incidents de cybercriminalité est en hausse encore cette année, le Centre antifraude du Canada (CAFC) a créé les listes de vérification suivantes pour aider les Canadiens à mieux se protéger contre la fraude et la cybercriminalité en 2021.

## Pour les particuliers

### Protégez-vous contre la fraude

- ✓ N'ayez pas peur de dire non.
- ✓ Ne réagissez pas de manière impulsive; prenez le temps d'examiner les demandes urgentes.
- ✓ Ne vous laissez pas intimider par les tactiques de vente sous pression.
- ✓ Posez des questions et parlez de la situation à des membres de votre famille ou à des amis.
- ✓ Demandez l'information par écrit.
- ✓ En cas de doute, raccrochez.
- ✓ Méfiez-vous des demandes urgentes qui jouent sur les émotions.
- ✓ Vérifiez toujours que l'organisation avec laquelle vous faites affaire est légitime.
- ✓ Ne donnez pas de renseignements personnels.
- ✓ Méfiez-vous des appels ou des courriels non sollicités (hameçonnage) où l'on vous demande de confirmer ou de mettre à jour vos renseignements personnels ou financiers.

### Protégez-vous contre la cybercriminalité

- ✓ Protégez votre ordinateur en vous assurant que votre système d'exploitation et votre logiciel de sécurité sont à jour.
- ✓ [Sécurisez vos comptes en ligne](#), utilisez des mots de passe difficiles à deviner et, si possible, activez l'authentification à deux facteurs.
- ✓ [Sécurisez vos appareils](#) et vos [connexions Internet](#).
- ✓ Sur certains sites Web, comme ceux où il est possible de télécharger de la musique, des jeux, des films ou du contenu réservé aux adultes, des virus ou des programmes malveillants peuvent être installés à votre insu.
- ✓ Méfiez-vous des fenêtres contextuelles ou des courriels qui renferment des fautes d'orthographe et des erreurs de mise en forme.
- ✓ Méfiez-vous des pièces jointes et des liens puisqu'ils peuvent contenir des maliciels ou des espioniciels.
- ✓ Ne donnez jamais à quiconque accès à votre ordinateur à distance.
- ✓ Désactivez votre caméra Web ou vos dispositifs de stockage lorsque vous ne les utilisez pas.
- ✓ Si vous éprouvez des problèmes avec votre système d'exploitation, apportez-le à un technicien près de chez vous.



Gendarmerie royale  
du Canada

Royal Canadian  
Mounted Police



Bureau de la concurrence  
Canada

Competition Bureau  
Canada



Police Provinciale de l'Ontario

Canada

## Pour les entreprises

### Protégez-vous contre la fraude et la cybercriminalité

- ✓ Renseignez vos employés au sujet de la fraude et de la cybercriminalité.
- ✓ Ayez des politiques ou un plan en place pour aider les employés.
- ✓ Sachez à qui vous avez affaire. Dressez une liste des entreprises auxquelles vous faites généralement appel pour aider les employés à distinguer les vrais contacts des faux.
- ✓ Gare aux factures sur lesquelles figurent le nom d'entreprises légitimes. Les fraudeurs utilisent des noms de véritables entreprises comme les Pages jaunes pour que les factures semblent authentiques. Assurez-vous de bien examiner les factures avant d'effectuer un paiement.
- ✓ Ne donnez pas de renseignements si vous recevez un appel ou un courriel non sollicité.
- ✓ Apprenez aux employés de tous les échelons à se méfier des appels non sollicités. S'ils ne sont pas l'auteur de l'appel, ils ne devraient pas fournir ni confirmer :
  - l'adresse de l'entreprise;
  - le numéro de téléphone de l'entreprise;
  - des numéros de compte;
  - des renseignements au sujet du matériel de bureau (p. ex. marque et modèle de l'imprimante).
- ✓ Limitez les pouvoirs de vos employés en autorisant seulement quelques employés à approuver les achats et à régler les factures.
- ✓ Méfiez-vous du harponnage. Ayez des politiques en place pour confirmer verbalement les demandes urgentes de virement électronique ou d'achat.
- ✓ Examinez les commandes potentiellement frauduleuses. Méfiez-vous :
  - des commandes plus grosses que la normale;
  - des commandes multiples du même produit;
  - des commandes de gros achats;
  - des commandes payées au moyen de plusieurs cartes de crédit.
- ✓ Consultez le Guide [Pensez cybersécurité](#) pour les entreprises.

Si vous ou une personne que vous connaissez croyez avoir été victime de fraude,, veuillez communiquer avec le Centre antifraude du Canada au 1-888-495-8501 ou rendez-vous au [www.antifraudcentre-centreantifraude.ca](http://www.antifraudcentre-centreantifraude.ca).